

3103

1274

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

**PROCESSUS DE FORMULATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE
ECONOMIQUE ET SOCIAL 2011-2015 AU NIVEAU REGIONAL**

NOTE D'ORIENTATION

JUIN 2010

Introduction

Cette présente note d'orientation fait office de feuille de route à décliner par le dispositif régional de pilotage du processus de formulation du nouveau document de Politique Economique et Sociale 2011-2015. Elle rappelle avec plus de précision les différentes missions et présente les activités essentielles qui font l'essentiel du processus.

L'objectif global poursuivi est de définir la Politique Economique et Sociale (PES, 2011-2015) ; cadre de référence ; devant mener le Sénégal vers l'atteinte des OMD. De manière spécifique, il s'agira entre autres de faire l'évaluation finale du DSRP-2 et de définir les orientations stratégiques assorties de mesures et de Plan d'Actions Prioritaires pour la période 2011-2015.

Aussi, dans le strict respect des principes édictés et dans une logique de double planification, il a été envisagé une décentralisation du processus de formulation pour mieux prendre en compte les spécificités et aspirations locales en les mettant en cohérence avec le cadre stratégique et intégré que doit constituer le Document de Politique Economique et Sociale du Sénégal sur la période 2011-2015.

A cet effet, des groupes de travail régionaux ont été mis en place suivant le critère de proximité géographique. Ils se présentent comme suit :

Groupe 1 : Axe ouest : Dakar-Thiès

Groupe 2 : Axe nord : Louga, St Louis et Matam

Groupe 3 : Axe centre : Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine

Groupe 4 : Axe sud : Ziguinchor, Kolda et Sédhiou

Groupe 5 : Axe Sud Est : Tambacounda et Kédougou

Chaque groupe de travail sera structuré autour d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président et d'un rapporteur. L'animation et le fonctionnement du groupe reposent sur le bureau qui doit veiller à la tenue régulière des réunions et/ou ateliers , à l'exécution des tâches attendues du groupe, aux échanges et partage de l'information au sein du groupe, entre les groupes et avec le Comité ad hoc.

Mandat du dispositif régional

Les groupes de travail régionaux ont donc pour mandat ***d'instaurer une dynamique participative de réflexion pour aboutir à une contribution contenant les choix de priorités de développement des régions concernées et qui sont articulés autour des secteurs clés porteurs de croissance et en rapport avec les OMD.***

A l'instar des groupes sectoriels, les groupes régionaux devront affiner leur méthodologie et produire des comptes rendus réguliers sur l'état d'avancement des travaux au Comité ad hoc et à l'UCSPE. Chaque groupe de travail sera assisté par un consultant.

Au niveau régional, le pilotage du processus est assuré par le Gouverneur assisté des membres du comité restreint. En relation avec ce comité, il est invité à créer les conditions pour une meilleure implication des acteurs du niveau décentralisé dans le processus. A cet égard, le Président du Conseil Régional apportera au Gouverneur l'appui nécessaire pour renforcer le fonctionnement du processus et la qualité de la réflexion participative. Il veille sur le respect du chronogramme établi et est responsable du bon déroulement des activités prévues.

Le comité restreint est organisé autour de l'ARD, son secrétaire et il est composé des services technique de la planification, de la statistique, de l'aménagement du territoire, le Conseil régional, la Société civile et la Chambre de Commerce. Il est le bras technique du processus au niveau de la région et assure le secrétariat du pilotage. Ce comité anime les groupes de travail autour des problèmes spécifiques de la région en déclinant les thématiques retenues au niveau national.

Le Comité Régional de Développement (CRD) constitue le cadre de validation des travaux du comité restreint, à cet égard il joue le rôle d'entonnoir pour toutes les contributions préparées pour le niveau axe régional ou national. Il est recommandé que les régions préparent et participent aux travaux du groupe de région pour identifier les questions transversales et formuler des réponses communes.

Objectifs et résultats attendus du processus de formulation

- i. Engager les acteurs régionaux dans une participation influente au bilan de la mise en œuvre du DSRP2 et de réflexion sur la stratégie de troisième génération.
- ii. Créer et animer une dynamique participative de réflexion au niveau des régions qui aboutit à une contribution contenant les choix de priorités de développement des régions concernées
- iii. Disposer d'un document de Document qui tienne harmonieusement en compte les priorités, spécificités et aspirations locales et qui décline les stratégies, dispositifs et ressources adéquates pour les mettre en œuvre conformément.

Activités à mener

De manière générale, il s'agira de faire des analyses des données quantitatives et qualitatives disponibles sur la croissance, l'emploi et la pauvreté par les administrations déconcentrées et les services décentralisés : services régionaux de la planification, de l'ANSD, de la DGCPT, de la DGD, de la DGID, agences régionales de développement, chambres consulaires, organisations professionnelles et patronales, Organisations de la société civile, programmes et projets en activités dans les régions.

Les données sur l'accès aux services sociaux de base doivent décrire l'état des lieux, et faire l'objet d'une analyse critique qui mette en exergue les contraintes, atouts et opportunités qui peuvent être déterminants pour 2015.

Exploiter les documents et enquêtes au niveau régional permettant de décrire et d'évaluer les potentialités économiques de la zone, sa compétitivité territoriale en tenant compte de certains aspects comme :

- l'environnement des affaires et le climat de l'investissement dans la zone ;
- les risques et catastrophes naturels – récurrents et leur impact sur les habitudes des populations ;
- la situation des
- infrastructures : électricité, assainissement, pistes de liaison ;
- les initiatives collectives faisant partie de la vie communautaire : soutien aux activités agricoles ; diffusion de l'information sur les plans et stratégies du gouvernement ; promotion de la santé et de l'assainissement ;

Sur le plan participatif, **donner la parole aux populations** sur les faits vécus des villages et des quartiers des villes: les femmes ; les jeunes ; les hommes ; et les aînés :

- Evaluer la participation des populations aux discussions et à la recherche de solutions aux problèmes auxquels elles sont localement confrontées.
-
- Recueillir les définitions que donnent les populations à la pauvreté et aux seuils de pauvreté.
- Faire identifier les facteurs à la base de la pauvreté, facteurs économiques ; psychologiques ; sociaux ; politiques ; institutionnels ; relevant des communautés de base ; environnementaux.

En prenant en compte ces préoccupations, le processus doit s'assurer de la tenue d'un certain nombre d'activités standards au cours desquelles les contributions seront recueillies, les rapports discutés et validés. Comme le montre le schéma en annexe, il sera alterné un certain nombre de manifestations, ateliers, réunions, etc.

En résumé et après un premier atelier commun de mise à niveau des principaux acteurs régionaux impliqués dans le processus, les travaux se poursuivront dans les régions en trois étapes principales qui doivent consister à :

- Élaborer les rapports régionaux et le rapport de synthèse bilan-diagnostic suivant un processus participatif
- Assurer la prise en compte articulée de la contribution des régions dans le Document de Politique Economique et Sociale (2011-2015) et son plan d'actions prioritaires

Plan de travail du processus régional

Activités	Dates et Périodes	Démarche méthodologique	Responsables	Objectif principal	Observations
Résultat 1 : Le rapport de synthèse bilan-diagnostic des régionaux est élaboré suivant un processus participatif					
Macro-Activités 1.1 : Elaborer les rapports bilan-diagnostic de chaque région					
Lancement officiel du processus	08-juin-10	Rencontre trimestrielle Gouvernement PTF	Comité ad hoc	Mettre à niveau des acteurs	En marge de la rencontre officielle Gouvernement-Partenaire, les acteurs régionaux ont été invités à une réunion restreinte de pré validation
Recrutement du consultant devant appuyer le groupe de travail	8 - 30 juin 2010	DRP	Gouverneurs de région et UCSPE	Mettre à disposition d'un consultant	les groupes de régions s'organisent pour recruter un consultant
Atelier national de mise à niveau avec les acteurs	30 juin-10	Atelier d'1 jour	UCSPE	Mettre à niveau les acteurs, harmoniser les compréhensions et valider ensemble le dispositif de pilotage et de suivi du processus au niveau local. Valider la feuille de route et le mandat des acteurs	La GTZ/MEF mettra à disposition la logistique et un modérateur.
CRD de démarrage et de validation du calendrier de travail du comité restreint	1 ^{er} 6 juillet 2010	Réunion dans chaque région 1 jour	Gouverneurs de région	Partager sur le processus et les résultats de l'atelier national, collecter les premiers documents et informations disponibles et Valider le calendrier de travail	Une concertation est organisée dans chaque région, sous la supervision du Gouverneur et en présence de tous les acteurs (ONG et autres organisation de la Société civile, le Secteur Privé, etc..
Collecte de données et élaboration du premier draft du rapport régional	6-19 juillet 2010	Activité continue	Comités techniques restreints des régions	Collecter et exploiter les données disponibles	Les Comités techniques restreints des régions assurent la collecte des données et élabore le Draft du rapport de bilan diagnostic régional
Macro-Activité 1.2 : Elaborer les rapports bilan-diagnostic des axes régionaux et définition des orientations					
Ateliers techniques d'élaboration des rapports des groupes	21- 28 juillet 2010	Ateliers de travail de 3 jours	Gouverneurs tête de fil	Les groupes de travail (axes) examinent et valident les contributions des régions sur le bilan diagnostic et définissent les orientations	Les consultants vont accompagner les groupes de travail. Des missions de terrain peuvent être retenues pour permettre aux membres du comité national de pilotage de participer à ces travaux

Processus régional

Séminaire de lancement 8 juin
2010 : informations pour resp
régionales

- Recrutement du
consultant : avec l'appui de
l'UCSPE, short list, contrat,

8 juin 2010

Mise en place Comité restreint

Atelier national d'harmonisation et
de mise à niveau des acteurs
régionaux

30 juin 2010

1 jour/région

CRD de partage et de validation de la
méthodologie de travail du comité restreint

1^{er} - 6 juillet
2010

- Collecte de données
- premier draft avec les
informations disponibles
Rapport régionaux

6 -16 juillet 2010

3 jours/ groupe

Ateliers techniques
d'élaboration des
rapports des groupes

21-28 juillet 2010

**Rapport provisoire du
bilan-diagnostic des groupes**

10 août 2010

2 jours/groupe

Ateliers de restitution et de validation des
rapports des groupes et définition des orientations

12-17 août 2010

Finalisation des rapports
des groupes de travail et
élaboration de la synthèse

Atelier national de restitution
du rapport de synthèse de la
contribution des régions

31 août 2010

Fin août 2010

Bilan-diagnostic et Formulation des DPES régionaux

Disponibilité des Rapports provisoires des groupes	10 août 2010		Consultants	Les rapports provisoires sont stabilisés par les consultants et réceptionnés par les gouverneurs chefs de fil	Les rapports sont rédigés sous le même format (canevas)
Ateliers de restitution et de validation des travaux des groupes	12-17 août 2010	Ateliers de 2 jours	Gouverneurs tête de fil	Partager et amender et valider les résultats	
Elaboration Rapport de synthèse contribution des régions	18-27 août 2010	Activité continue	Consultant principal ou Groupe de synthèse	Les rapports des groupes sont validés et remis au Consultant principal ou au groupe de synthèse	
Atelier national de restitution du rapport de synthèse	31 août 2010	Atelier de 1 jour	UCSPE		
Résultat 2 : La contribution des régions est intégrée dans le document de politique économique et sociale 2011-2015					